

Maîtriser le fonctionnement juridique interne de votre association

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit des associations

Durée

7 heures

Nombre de séances

1

Les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Appréhender les obligations légales, réglementaires et contractuelles applicables à leur association ;
- Vérifier si les statuts et le règlement intérieur organisent de manière satisfaisante le fonctionnement de la structure ;
- Maîtriser le fonctionnement courant de l'association, en particulier sur le plan du secrétariat juridique ;
- Sécuriser la préparation, la tenue et la preuve des réunions des organes décisionnels ;
- Prévenir les risques de dysfonctionnement, de contestation ou de blocage ;
- Identifier les situations de vulnérabilité et les premiers réflexes à adopter en cas de crise.

Programme

1. Le cadre juridique de l'association

- Les principes essentiels de la loi du 1er juillet 1901 et leurs conséquences pratiques

- Le rôle des statuts et du règlement intérieur
- Les clauses qui méritent une attention particulière lors de la rédaction ou de la mise à jour des statuts
- Points de repère pour les associations relevant de régimes spécifiques

2. Identifier les membres et sécuriser leur qualité

- Conditions d'adhésion et procédure d'admission
- Refus d'adhésion : modalités et précautions
- Exclusion, suspension, radiation : cadre statutaire et respect du contradictoire
- Suivi de la liste des membres et incidence sur les droits de vote
- Gestion des cotisations et de leurs conséquences

3. Répartir les pouvoirs sans créer de zone d'incertitude

- Les principaux organes de l'association : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, président
- Répartition des compétences entre les organes
- Détermination des actes relevant de l'assemblée générale
- Rôle du conseil d'administration et du bureau
- Responsabilité des administrateurs et dirigeants
- Représentation de l'association et délégations de pouvoirs
- Points de vigilance pour éviter les contestations de compétence

4. Sécuriser les réunions et les décisions

- Préparation des réunions : convocation, délai, ordre du jour
- Conditions de validité de la réunion : quorum, majorité, représentation
- Modalités de vote et de scrutin
- Rédaction et conservation du procès-verbal
- Conséquences des irrégularités de procédure

5. Les difficultés de fonctionnement et les incidents de gouvernance

- Révocation d'un dirigeant
- Blocage décisionnel et vacance des fonctions
- Contestations internes et conflits entre organes
- Irrégularités susceptibles d'affecter la validité des décisions
- Réflexes à adopter en cas de contestation

6. Les formalités et obligations complémentaires à ne pas négliger

- Conventions réglementées
- Commissaire aux comptes
- Déclarations, publications et registres obligatoires
- Bonnes pratiques de suivi documentaire et de mise à jour des statuts

Public concerné

- Administrateurs et élus d'associations, membres du bureau

- Directeurs salariés : DG, délégué général, DAF, DRH
- Juristes ou responsables associatifs
- Responsables conformité / gouvernance
- Secrétaires de direction
- Toute personne en charge du suivi juridique, administratif ou opérationnel de l'association

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Questionnaire de recueil des attentes du participant, en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples d'application, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation (questionnaire de positionnement)
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation

Une assistance technique est assurée par votre conseiller Fidal Formations en cas de difficulté de connexion.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.